

<i>Nombre de membres au Conseil de Communauté :</i> 108 titulaires – 39 suppléants	<i>Conseillers en fonction :</i> 108 titulaires – 39 suppléants	<i>Conseillers présents : 57</i> <i>Dont suppléant(s) : 1</i> <i>Pouvoirs : 18</i> <i>Absent(s) excusé(s) : 35</i> <i>Absent(s) : 17</i>
---	--	--

Date de convocation : 20 juin 2017

Vote(s) pour : 75  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du Lundi 26 juin 2017,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2017-06-26-CC-16.2 :

**Affectation de l'autorisation de programme "Fonds de concours 2017".**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Budget Primitif 2017 et l'autorisation de programme 17IDMG02 Fonds de concours ouverte à hauteur de 1 000 000 €,  
VU les fonds de concours attribués au titre de l'exercice 2017,

AFFECTE 982 808 € sur l'autorisation de programme 17IDMG02.

Pour extrait conforme  
Metz, le 27 juin 2017  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

  
Hélène KISSEL



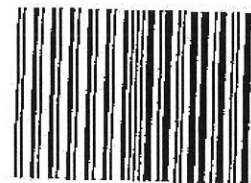
**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité –  
PREFECTURE DE LA MOSELLE –  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 26 juin 2017.		Contrôle de légalité
<b>Point 16.1</b> – Attribution des fonds de concours d'investissement pour l'année 2017. <input checked="" type="checkbox"/>	1	
Annexe : Relevé des décisions de la Commission.	1	
Annexe : Tableau de synthèse des propositions de la Commission.	1	
<b>Point 16.2</b> – Affectation de l'autorisation de programme "Fonds de concours 2017". <input checked="" type="checkbox"/>	1	
<b>Point 16.3</b> – Fonds de concours 2017 : modification du règlement d'attribution. <input checked="" type="checkbox"/>	1	
Annexe : Règlement d'attribution.	1	
<b>Point 17</b> – Communication des délibérations prises par le Bureau : <input checked="" type="checkbox"/>	1	
Annexe : Bureau du 10 avril 2017.	1	
Annexe : Bureau du 15 mai 2017	1	
Annexe : Bureau du 19 juin 2017	1	
<b>Point 18</b> – Communication des décisions : <input checked="" type="checkbox"/>	1	
Annexe : Tableau récapitulatif des décisions.	1	
Annexe : Tableau récapitulatif des marchés publics et avenants.	1	
Annexe : Tableau récapitulatif des décisions prises en matière de procédures contentieuses.	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> 5 délibérations dont 4 accompagnées d'annexes.		

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE  
D.C.L.  
29 JUIN 2017  
ARRIVÉE  
CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ



Ds/bz - AR

Fait à Metz, le 27 juin 2017  
Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

